



Communiqué de presse du 24 juin 2016

Les propriétaires veulent continuer à soigner leurs forêts

Le conseiller national appenzellois Daniel Fässler sera le futur président de ForêtSuisse. Ainsi en ont décidé les délégués de l'association des quelque 250000 propriétaires de forêts suisses. Ces derniers sont préoccupés: compte tenu de la situation monétaire, le marché du bois souffre et l'écoulement comme le prix de cette matière première sont sévèrement affectés. Les propriétaires doivent trouver de nouvelles sources de financement pour les soins aux forêts.

Réunis en assemblée annuelle le 24 juin à Teufen (AR), les délégués de ForêtSuisse ont élu leur nouveau futur président. Il s'agit de Daniel Fässler, 56 ans, docteur en droit, conseiller national et gouverneur (landamman) du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Daniel Fässler entrera en fonction dans un an, en juillet 2017. Max Binder continuera d'assurer la présidence de l'association d'ici là. Daniel Fässler s'est dit très satisfait de cette élection à l'unanimité. «J'envisage cette fonction avec beaucoup de passion. La forêt et le bois ont marqué mon enfance et n'ont cessé de m'intéresser. J'ai moi-même de la forêt et ma famille possédait une scierie; la composante économique de la forêt est pour moi un aspect incontournable. Je m'engagerai pour que nous puissions continuer à soigner nos forêts dans le respect des règles de durabilité, quels que soient les obstacles à surmonter.»

Le franc fort est un problème

Le haut niveau du franc reste un problème pour l'économie de la forêt et du bois indigènes. Le handicap du taux de change vient s'ajouter aux coûts de production et de transformation élevés qui prévalent dans notre pays, en comparaison avec la concurrence étrangère. Les importations de bois continuent ainsi d'augmenter. Max Binder, le président de ForêtSuisse, en explique la raison: «D'une manière générale, le commerce du bois et des produits à base de bois est libre et, contrairement à celui des produits agricoles, il ne fait l'objet d'aucune protection à la frontière. Nous ne pouvons pas délocaliser la forêt à l'étranger ni transformer notre bois en un produit miraculeux pour damer le pion à la concurrence étrangère.» Aucune détente n'est en vue sur le marché et l'existence de nombreuses scieries indigènes est menacée. Et pourtant, pour que les forêts conservent leur vitalité, elles doivent être entretenues, exploitées, rajeunies. Et ces soins coûtent de l'argent. C'est pourquoi les propriétaires forestiers lancent un appel à tous les maîtres d'oeuvre privés et publics, aux consommatrices et consommateurs pour qu'ils exigent du bois suisse afin de soutenir l'économie forestière indigène et, partant, la santé et la vitalité des forêts de notre pays. En outre, les propriétaires se voient contraints de trouver des



solutions pour mieux commercialiser d'autres prestations que fournit la forêt de par ses fonctions socio-récréatives, sa contribution en faveur du climat ou encore de la préservation de la nature.

Gros soucis avec le hêtre

Le hêtre, la deuxième espèce d'arbre la plus répandue en Suisse, constitue un point noir sur le marché. Son bois, résistant, présente d'intéressantes caractéristiques mais il reste très peu utilisé dans la construction, contrairement à l'épicéa. La demande pour le bois d'oeuvre de hêtre ne cesse de diminuer depuis des années et de magnifiques troncs aboutissent directement dans les chaudières des chaufferies. Plusieurs associations de propriétaires de forêts du nord-ouest de la Suisse voudraient que les choses changent. Elles planifient la création d'une usine de production d'éléments de construction en hêtre dans le canton du Jura.

Une motion demandant que l'association faîtière nationale soutienne ce projet par le biais d'une aide financière a suscité des discussions nourries. Le comité de l'association a recommandé à l'assemblée de rejeter la motion, arguant du fait qu'une telle aide n'est pas conforme à ses statuts, ni au règlement de son fonds de réserve et qu'il ne correspond pas avec la politique appliquée jusqu'à présent. L'association faîtière ne s'est, jusqu'ici, jamais directement impliquée dans le marché du bois, conservant ses réserves, relativement limitées, pour assurer ses missions traditionnelles. De leur côté, les motionnaires avancent l'idée que qui n'essaye rien n'a rien. Ils sont convaincus de pouvoir améliorer l'écoulement du hêtre grâce à des produits de niche de haute qualité. Ce raisonnement a convaincu une petite majorité de délégués et la motion a été adoptée. Le comité et la direction de l'association vont donc se saisir de l'objet et préparer une modification des statuts et intégrer l'objet de la motion dans la stratégie de l'association. C'est seulement si ces deux modifications sont acceptées, que l'association pourra soutenir le projet lancé par Fagus Jura SA. Nul doute que les discussions à l'interne de l'association vont se poursuivre.

Teufen et Soleure, le 24 juin 2016

ENCADRÉS

Un nouveau site internet pour la forêt suisse

Depuis le début de cette année 2016, le nom de «ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers» remplace l'ancienne dénomination d'«Economie forestière Suisse EFS». ForêtSuisse propose dans la foulée un tout nouveau site internet consacré à la forêt



suisse, à l'adresse www.foretsuisse.ch. Cette plateforme propose notamment un agenda des événements et manifestations en lien avec le monde forestier. Elle est appelée à être développée et à s'enrichir régulièrement de contenus et d'informations sur la branche de la forêt et du bois. Le site s'adresse aux propriétaires et aux professionnels forestiers mais il s'ouvre aussi à un cercle plus large d'internautes qui y trouveront tout un éventail de données et de d'actualités destinées au grand public. Cette élargissement s'inscrit dans le sillage de l'ouverture de l'association des propriétaires forestiers à l'ensemble des thématiques touchant à la forêt. Les propriétaires se trouvent dans le rôle d'hôtes accueillant des invités dans leur forêt; ces derniers sont les bienvenus mais ils doivent prendre soin du milieu qui est mis à leur disposition et faire preuve de considération vis-à-vis des intérêts de ses propriétaires et exploitants. Vous en saurez plus en consultant la rubrique «Amis des forêts» du nouveau site internet, encore en pleine évolution.

((eventuell Box 2))

Pourquoi le «Brexit» touche aussi l'économie forestière suisse

Si l'instabilité des taux de change livre sterling/euro/franc consécutive au «Brexit» se prolonge, elle pourrait entraîner des conséquences sur l'économie indigène de la forêt et du bois. Ce secteur d'activité vit déjà depuis des années sous la pression du franc fort; le point culminant a été atteint avec l'abandon du taux de change plancher avec l'euro en 2015. Le bois produit et transformé hors de nos frontières bénéficie d'un avantage concurrentiel de fait: les salaires sont moins élevés à l'étranger où les conditions de récolte (fonctions du cadre législatif et de la topographie) sont plus aisées, les transports meilleur marché, les unités de transformation plus importantes, etc. La question du taux de change vient s'ajouter à ces handicaps. Il est maintenant à craindre que les importations de bois poursuivent leur croissance, tandis que les forestiers suisses resteront avec une partie de leur production sur les bras, contraints de renoncer aux rentrées correspondantes. Une diminution de la récolte de bois aurait pour conséquence de provoquer un vieillissement de pans entiers de surfaces forestières.

Contrairement à d'autres secteurs économiques, la branche forestière ne peut délocaliser sa production pour profiter de la faiblesse de l'euro. Le bois reste en outre du bois et se prête peu à la réalisation de produits de niche à haute valeur ajoutée. Si l'on veut maintenir sur le long terme les quelque 5000 emplois directs de l'économie forestière suisse, il faut absolument continuer à utiliser du bois indigène et les services et exploitations forestières

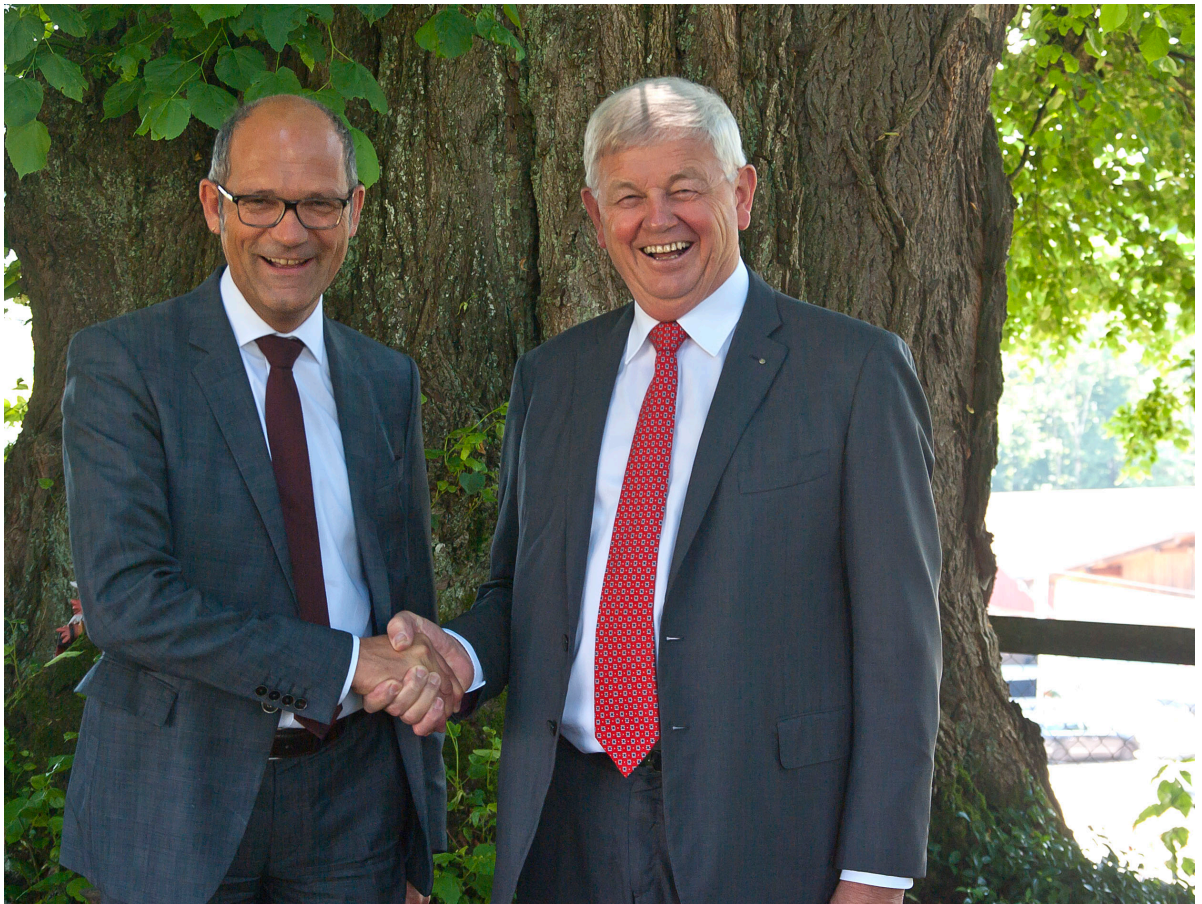


doivent s'orienter vers la réalisation et la commercialisation d'autres prestations forestières...

Contacts

Markus Brunner, directeur, tél. 0041 32 625 88 00, mobile 0041 79 291 20 39
Urs Wehri, responsable communication, tél. 0041 32 625 88 00,
mobile 0041 79 798 24 31

Propositions d'illustrations:



A droite, l'ancien conseiller national Max Binder garde les rênes de ForêtSuisse jusqu'en juillet 2017, date à laquelle il les confiera au nouvel élu Daniel Fässler, conseiller national appenzellois. (Photo: ForêtSuisse/Douard)



La récolte de bois crée de l'espace pour de jeunes arbres, un renouvellement garant de la vitalité d'une forêt. (Photo ForêtSuisse/Isler)



Une charpente en lamellé-collé de hêtre suisse. Ici les longues portées du toit du bâtiment de la centrale thermique du groupe Raurica à Muttenz (BL). (Photo: Andres Klein)